

*Exercice n°8*

1. Les investissements publics comportent l'investissement de l'État (budget) et les investissements des entreprises publiques. C'est pourquoi le montant 100 milliards est supérieur à celui du BGE.
2. L'auteur s'interroge si le budget de 2008 est un budget en faveur des pauvres ou des riches, de par ses mesures.
3. Les montants réservés aux secteurs sociaux et à la caisse de compensation font croire que c'est un budget en faveur des pauvres (mais ces dépenses profitent aussi bien aux pauvres qu'aux riches). Cependant, en lisant les taux fiscaux, on remarque qu'il y a des concessions faites aux riches : baisse du taux de l'impôt sur les sociétés et pas aux pauvres (pas de baisse du taux de l'impôt sur les revenus).
4. Le gouvernement marocain est formé de partis de différentes tendances (de droite et de gauche), on doit ainsi faire plaisir à ces différentes tendances politiques et sociales (syndicats). D'où la confusion dans les orientations budgétaires.